

**Communiqué de presse**

Mardi 23 janvier 2007

## Accords de libre-échange

### L'économie fixe ses priorités

Les accords de libre-échange entre la Suisse et les pays hors Union européenne (UE) sont un élément essentiel de la nouvelle stratégie suisse en matière de politique économique extérieure. Cette stratégie mise sur la libéralisation du commerce dans le cadre de l'OMC ainsi que sur l'ouverture de marchés au niveau bilatéral ou régional. Ce dernier type d'accords revêt une importance d'autant plus grande que les négociations du Cycle de Doha sont actuellement suspendues.

La Suisse dispose déjà, en dehors de son principal accord de libre-échange, c'est-à-dire celui qui la lie à l'UE, et de ceux qu'elle a passés avec les pays de l'AELE, d'un réseau de 14 accords négociés dans le cadre de l'AELE. Ils concernent certains pays appartenant tant à l'espace européen qu'à l'espace méditerranéen et à l'Asie ainsi qu'à l'Amérique du nord et à l'Amérique du sud.

A l'issue de consultations internes, economiessuisse a fixé ses priorités en matière de nouveaux accords sur la base de critères portant principalement sur l'importance économique du pays partenaire et l'ampleur des discriminations actuelles ou imminentes frappant les entreprises suisses sur les marchés concernés. La priorité va aux pays ou groupes de pays suivants: Canada, Chine, Conseil de coopération du Golfe, Etats-Unis, Hong Kong, Inde, Japon, MERCOSUR (y compris Brésil), Russie et Thaïlande. A part les principaux pays industrialisés extra-européens, cette liste englobe aussi les pays du groupe BRIC, particulièrement mis en évidence dans le dernier rapport du Conseil fédéral sur la politique économique extérieure.

Ces accords ont pour but d'aller au-delà des textes négociés dans le cadre de l'OMC ou du Cycle de Doha. Viennent au premier plan les domaines des marchandises, des services, des investissements, des allègements commerciaux, de la propriété intellectuelle. Les milieux économiques sont intéressés à travailler étroitement avec les organes compétents de la Confédération sur ces importantes questions.

Pour toutes questions:

Gregor Kündig

Téléphone: +41 44 421 35 35

gregor.kuendig@economiesuisse.ch